

RILHAC-RANCON le 29 mars 2024

Madame le Maire de Rilhac-Rancon

Paul ANGLERAUD
Conseil Municipal

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la séance publique du Conseil Municipal qui aura lieu le mercredi 10 avril 2024 à 19h00, salle Marie Laurencin.

Ordre du jour :

Affaires Générales :

- Adhésion à la fondation du patrimoine
- Adhésion à la fondation Agir Contre l'Exclusion
- Convention avec le cabinet vétérinaire d'Ambazac pour le ramassage, la garde et les soins des animaux errants ou accidentés sur la voie publique.
- Convention d'adhésion au réseau de lecture publique de la Haute-Vienne
- Frais de missions des élus
- Remboursement à Madame le Maire

Finances :

- Affectation de résultats 2023 – budget principal
- Affectation de résultats 2023 – budget annexe service de production et de revente d'énergie
- Approbation des comptes administratifs et des comptes de gestion
- Fixation des taux d'imposition locale 2024
- Vote du budget principal 2024
- Vote du budget annexe du service de production et revente d'énergie 2024
- Subventions aux associations
- Subvention de fonctionnement au multi-accueil Lou Pitchounet
- Subvention à l'amicale du personnel
- Subvention de fonctionnement aux trois coopératives scolaires + coopérative scolaire du collège d'Ambazac
- Subvention aux transports pour les sorties scolaires
- Participation aux classes de découverte

Ressources Humaines :

- Recours au service civique
- Modification tableau des effectifs
- Contrat assurance groupe risque statutaire

Habitat :

- Subvention au bailleur social NOALIS pour la construction de logements sociaux - rue Pierre de Coubertin

Vie associative :

- Caution et facturation lors du prêt de matériel aux particuliers
- Modification du règlement intérieur des salles
- Convention d'occupation des locaux communaux

Questions diverses :

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire,
Nadine BURGAUD,

